

PARTENARIAT TAXE D'APPRENTISSAGE

ANNEE 2019 (AU TITRE DES SALAIRES 2018)

Date limite de versement : 28 février 2019

Merci de nous retourner ce formulaire complété. Nous pourrons vérifier que votre décision en faveur de notre établissement a bien été respectée.

Entreprise :

Nom _____

Raison sociale _____

Adresse _____

Code postal - Ville _____

SIRET _____

Nom Responsable _____

Téléphone _____

Mail _____

Nom responsable taxe (si différent) _____

Téléphone _____

Mail _____

Souhaite affecter au Lycée Agricole de Thiérache :

l'intégralité une partie de sa taxe d'apprentissage

par l'organisme collecteur suivant _____

coordonnées complètes _____

montant (en €) _____

Catégorie d'affectation : Hors Quota (catégorie A) Quota



web

Partie hors quota (catégorie A) pour le Lycée Agricole de Thiérache – Le Pont de Pierre - 02140 FONTAINE-LES-VERVINS

N° UAI : 002 1522U

* Notre établissement est également habilité à percevoir de la taxe d'apprentissage, au titre du barème ou hors quota, sous forme de subventions en matériels ou dons en nature.

€

Partie quota au titre de l'apprentissage pour le compte de l'UFA (Unité de Formation Apprentissage) du Lycée Agricole de Thiérache – Le Pont de Pierre - 02140 FONTAINE-LES-VERVINS

N° UAI : 002 1923E (CFA Horticole de la Chambre d'Agriculture LAON)

€

Merci de bien vouloir nous retourner ce document (avec une copie du versement de l'organisme collecteur) à l'adresse suivante :

Lycée Agricole de Thiérache
Le Pont de Pierre - 02140 FONTAINE-LES-VERVINS

Tél : 03 23 91 34 00 Fax : 03 23 91 34 11 Mail : legta.la-thierache@educagri.fr

Contact : Mme Sandrine JURAMIE Mail : sandrine.juramie@educagri.fr

Nous vous remercions par avance de votre contribution

Fait à _____

Le ____/____/____

Signature et cachet de l'entreprise :